



Le Vaudoué



Mairie du Vaudoué

1, rue des Palais - 77123 Le Vaudoué
01 64 24 50 10
accueil@levaudoue.fr
www.levaudoue.fr

Le Messenger 2025

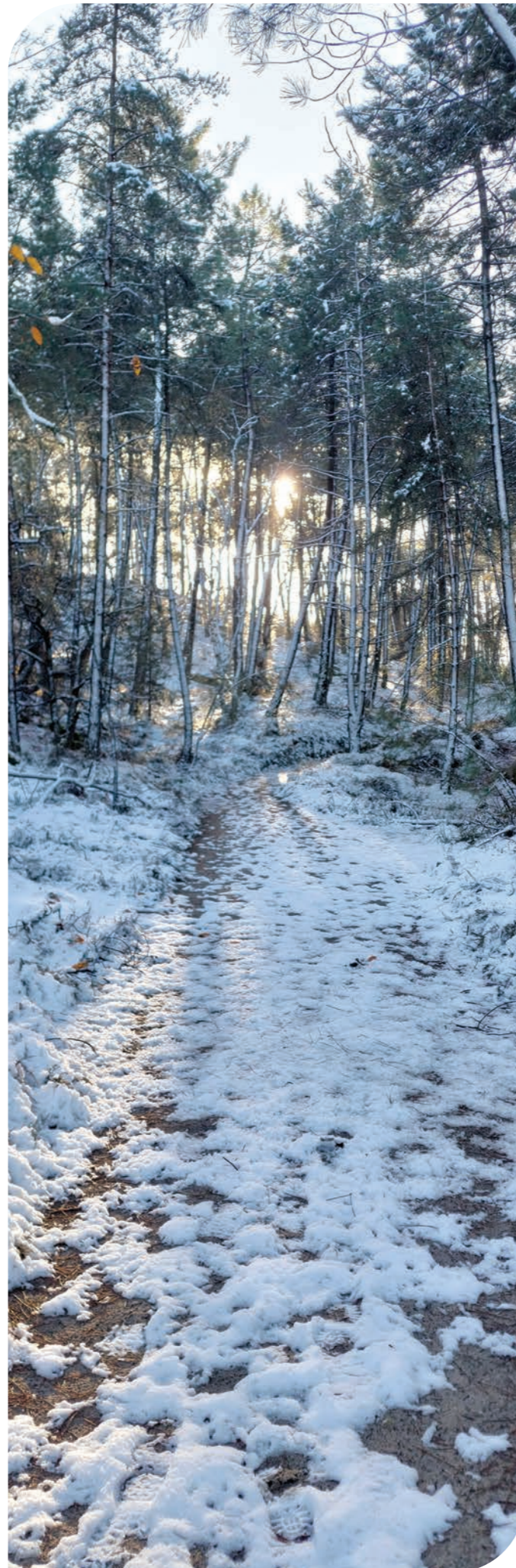


**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération

N° 78

SOMMAIRE

Éditorial	1
Dans le village	2 à 13
Les finances du village	14 à 15
Dossiers	16 à 25
Associations	26 à 31
Au fil du temps	32 à 33



Chères Valdéennes, chers Valdéens

Cette année 2025 qui démarre sera la dernière de plein exercice du mandat en cours. En début d'année 2026 se dérouleront les prochaines élections municipales.

Pour autant cette année 2025 ne sera pas une année d'attente mais un temps d'accomplissement de bien des projets en cours ou à venir.

2024, vous l'apprendrez dans les pages de ce Messenger n° 78, a amené de belles réalisations.

2025 en sera la suite logique et volontaire. Notre village s'inscrit comme une terre d'avenir pour ses habitants, tout en préservant son art de vivre et ses paysages.

Merci à tous les participants à cette parution du Messenger. Ils sont la preuve vivante de l'engagement de chacun à **la vie et l'animation et l'attractivité de notre village.**

Notre Ami Alain Delorme qui a œuvré comme élu et comme artisan de notre patrimoine bâti a participé, avec sa personnalité affirmée en contact avec toutes les catégories anciennes et nouvelles de notre population qui fait un tout, à façonner notre village. Imitons-le.

Le Vaudoué s'inscrit plus que jamais dans les structures dont il est l'une des composantes. PNRGF, Communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau, Département, Région, Etat. Nous y puisons sans cesse idées, et subventions. Cette interaction perpétuelle est une richesse. Il convient pour ce faire d'appréhender la complexité administrative. Ces travaux en commun permettront entre autres d'aboutir au futur PLUI (Plan local d'Urbanisme Intercommunal) qui façonnera notre village pour la génération à venir.

Les travaux réalisés en 2024 ont une ambition, assurer le bien-être au village, et l'amélioration de ses espaces publics. École, mairie, salle polyvalente, voiries, forêt pédagogique, liaisons douces, l'enherbement du cimetière, sont les exemples de nos réalisations concrètes.

Nous confirmons notre soutien au site de la commanderie de Fourches.

Le projet de la maison « Hameau » verra cette année le premier coup de pioche.

Le contrat rural redessinera la rue des Templiers et la place Pasteur. Pour notre église le diagnostic attendu sera le coup d'envoi des travaux à y envisager. L'association SVP Valdéens pourra alors développer sa raison d'être.

La poursuite des travaux de voirie assurera la sécurité de tous et le partage de l'espace public, quel que soit son mode de déplacement ; la prolongation de nos efforts pour assurer des liaisons douces redessinera nos possibilités de déplacement.

2025 sera également le point de départ de l'aménagement de notre future salle d'évolution qui verra le jour dans notre ancienne caserne de pompiers.

Les travaux ont déjà commencé avec la mise en place d'une verrière côté rue des acacias. Nous aspirons à y réaliser un chantier participatif qui aura le mérite de diminuer les coûts et de rapprocher les valdéens entre eux ainsi que nos associations. Elles auront à terme l'usage de ce nouvel espace en dehors des temps scolaires.

L'acquisition en cours de parcelles nous permettra à terme de traiter les eaux de ruissellement.

Nous avons déjà évoqué le caractère touristique que prend aujourd'hui notre village. Le pourcentage important de résidences secondaires et la multiplication des gîtes et maisons d'hôtes nous alertent. Nous devons nous en accommoder mais conserver intacte notre volonté que ce ne soit pas au détriment de l'habitat principal. Les logements à venir, autant que nos efforts importants **pour rendre attractive notre école et l'offre périscolaire**, sont des preuves de

notre volonté sans faille dans ce domaine. L'accès au centre aéré d'Achères et les liaisons directes avec Fontainebleau pour nos lycéens sont aussi l'aboutissement d'actions engagées depuis longtemps.

Notre coopération avec « Fontainebleau tourisme » et l'application de la loi de novembre 2024 sur la régulation des locations saisonnières nous aideront dans ces démarches.

Vous découvrirez dans ce n° du Messenger que tout cela est réalisé dans un cadre financier maîtrisé.

L'année 2024 a été l'année du souvenir avec les commémorations de la chute de l'avion Lancaster et des 80 ans de la libération de la France.

C'était aussi l'année de notre intérêt renouvelé pour notre patrimoine avec l'action menée par le PNRGF et le recensement du patrimoine bâti.

2025 marque le démarrage de notre futur inventaire de la biodiversité communale avec le concours de l'ANVL, avec toujours ce même souci, cette même volonté, de nous raccrocher à notre environnement immédiat pour le connaître, le protéger, en profiter bien-sûr.

Cela passera aussi par notre lutte contre les dépôts sauvages, et autres caravanes ou véhicules abandonnés que nous ne devons pas tolérer.

2025 nous réserve, aussi grâce à nos associations des animations à venir.

Les 16 kms verts sont reconduits le 9 mars. La prochaine édition de « Musique en Gâtinais » se prépare, et notre troupe de théâtre répète. **Le vide-greniers, et la Saint Loup** également.

La bibliothèque municipale, la salle Kogan et ses activités artistiques sont à votre service.

Toutes les manifestations que nous concocteront l'APE, Caméléart, L'Avenir du Vaudoué, mais aussi L'Age d'or et le CANCRE s'y ajouteront.

Tous les bénévoles qui participent à ces animations doivent ici être remerciés pour leur action et leur engagement au service de la vie de notre village. Il va de soi que tout cela ne se réalise que grâce à l'engagement, la tolérance et la solidarité **de l'équipe municipale, des agents communaux, mais aussi de tous les valdéens** pris dans leur ensemble et individuellement.

La recherche d'une identité commune fondée sur nos différences et nos complémentarités nous guide. Nous avons collectivement entre nos mains les outils de la démocratie locale.

L'affirmation de la nécessité d'un échelon communal fort sera notre ciment.

Je vous souhaite de trouver dans ces pages les informations que vous attendez quant aux acteurs et aux activités de votre village, et une bonne lecture de ce nouveau numéro du Messenger.

Il me reste le pouvoir d'adresser un grand merci à tous ceux d'entre vous qui, à titre divers, s'investissent pour la commune.

Pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, que ce nouveau « Messenger » soit source d'inspiration.

Bien à vous, Michel Calmy, maire du Vaudoué



Un grand merci à toutes et tous pour votre contribution au "Messenger 2025"

Rédacteurs du MESSAGER 2025

Laure-Hélène PREVOST
 Brigitte FOURNIER
 Laurent JOSEPH
 François GIRAUD
 Aurore TOURNIER
 Michel CALMY
 Marie-Claude LEBLOIS
 Yves BONNEVILLE
 Sylvia THIROT-DEPENTIS
 Christophe CALMEL
 Joëlle DESMEYTER
 Olivier COLIN
 Sylvie HAMART
 Louise CHARPENTIER
 Didier BUGUINET
 Isabelle SADDIER
 Éva RUSHMANN
 Élodie DELORME
 Jacques LASKAR
 Jean-Pierre DESPLANCHES
 Anthony DE SOUZA

Photos

Valérie BAURENS

Directeur de la publication

Michel CALMY

Conception et mise en page

Christophe CALMEL
 Julien MAILLARD

Le "Petit Bois des Terres rouges"

FORÊT PÉDAGOGIQUE DU VAUDOÛÉ



Au Vaudoué, dans le Parc naturel du Gâtinais, à la sortie du village, il y avait un petit bois abandonné. Ce petit bois, au bord du chemin des Terres rouges, la mairie, l'URCOFOR et l'école l'ont transformé en forêt pédagogique dans le cadre du programme national "Dans 1 000 communes, la forêt fait école".

Il a fallu faire pas mal de travaux : créer un accès, abattre les arbres dangereux, débroussailler, aménager un cheminement ...

Les travaux sont maintenant terminés, et les enfants vont régulièrement dans le Petit Bois des Terres rouges avec leurs institutrices. Ils découvrent la forêt, sa flore et sa faune, ils apprennent à reconnaître les arbres. Et on leur expliquera à quoi sert la forêt, pour la filière bois, pour la biodiversité, contre le réchauffement climatique...

On leur dira aussi que la forêt est fragile et comment la protéger.

Voilà ! Pour les amoureux de la forêt que nous sommes, le "Petit Bois pédagogique des Terres rouges", c'est une manière de défendre la forêt et de préparer son avenir.



C'est dans l'air du temps :

Arrêtons de tout faucher, nous avons tout à y gagner.

La fauche limitée favorise la fraîcheur du sol, la pollinisation, l'habitat pour les insectes, les vers, les rongeurs et les ressources alimentaires pour les oiseaux.

Les allées tondues pour circuler alternent avec les herbes hautes.

Une fauche tardive et unique dans l'année, entre novembre et janvier, est suffisante.

Les **viticulteurs** eux aussi sont en passe de laisser les allées de leurs vignes enherbées pour permettre au sol de garder une humidité contrôlée.

Dans les **cimetières**, depuis la loi interdisant les produits phytosanitaires, on a cherché à développer des solutions alternatives pour agrémenter ces lieux.

Par exemple, l'enherbement et la plantation de vivaces favorisent à la fois la rétention d'eau et l'esthétique du lieu, propice à un environnement plus serein.

Pourquoi pas ?



L'ENSAUVAGEMENT



Vin chaud



Comme chaque mois de décembre, nous nous sommes réchauffés avec le vin et le chocolat bien chauds, au son du carillon d'Hervé Gourioux et autour du sapin toujours aussi joliment décoré par Stéphanie Delorme.



Vide-greniers

Encore une belle animation dans les rues de notre village, qui fait la joie des « marchands » et des clients !

Mais l'organisation de notre vide-greniers a besoin de bonnes volontés pour assurer sa pérennité. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, un peu de temps, quelques idées... **tout est bon à prendre !**



FESTIVITÉS

Vœux du Maire

Le 25 janvier, nous étions réunis, Valdéennes et Valdéens, élus du village et des alentours pour résumer l'action municipale, remercier tous les acteurs qui participent et animent la vie du Vaudoué et souhaiter **une belle année 2025 à toutes et à tous.**



La "Maison Hameau" : un nouveau souffle pour le Vaudoué !

Le 30 octobre 2024, une étape-clé du projet Hameau a été franchie : **le permis de construire définitif.**

Pour rappel, ce projet a été présenté en réunion publique le 23 mars 2024. **Il est piloté par Habitat 77**, il prévoit :

- La **reconstruction de la maison principale** avec un service ou un commerce au rez-de-chaussée et un logement locatif à l'étage.
- Sur le terrain arrière **quatre habitations individuelles**, regroupées en deux longères représentatives de notre bâti rural.

Dans un cadre harmonieux avec haies bocagères, pelouses, arbres et arbustes, chaque habitation, de type F5, aura une terrasse et un jardin privatif, et, bien sûr, deux places de stationnement. Ces logements sont en **accession sociale à la propriété.**

Un village qui se renouvelle

Avec ce projet nous accueillerons de **nouvelles familles** pour dynamiser notre démographie et nous espérons renforcer les effectifs de notre école. Par ailleurs, **un service ou un commerce** contribuera à l'animation de la place Pasteur et apportera un « plus » à la population valdéenne et à toutes celles et ceux qui fréquentent notre beau village.



Un village qui se renouvelle



Prochaines étapes

Début 2025, Habitat 77 lancera la **commercialisation** des logements. Ce sera l'occasion pour les familles intéressées de concrétiser leur projet d'installation au Vaudoué. Si vous avez des proches ou des amis susceptibles d'être intéressés, n'hésitez pas à leur en parler.

Parallèlement, l'appel d'offres pour sélectionner les entreprises sera lancé au premier trimestre 2025 et les **travaux** débuteront au troisième trimestre 2025. Ce sera le coup d'envoi de cette opération tant attendue.

L'année 2024 chez les Anciens Combattants (A.C) du Vaudoué

L'année 2024 a été marquée par la commémoration du 80^{ème} anniversaire du crash dans la forêt, sur le territoire de la commune, d'un bombardier de type Lancaster de la Royal Air Force, RAF, dans la nuit du 3 au 4 Mai 1944.



Nous nous sommes rassemblés le 4 Mai au matin à la Mairie, puis nous avons défilé derrière les porte-drapeaux jusqu'au cimetière pour la cérémonie devant les tombes des 7 aviateurs de l'équipage de l'avion morts dans le crash de l'appareil.

Après accueil par le maire des autorités : le colonel Garban, délégué militaire départemental, Monsieur Meunier, président de l'association de Mailly le Camp, plusieurs maires des communes avoisinantes, et la garde britannique arborant le fanion du 57^{ème} escadron de la RAF auquel appartenait le Lancaster, la cérémonie a commencé.



Elle a débuté par l'envoi simultané des couleurs : France, Royaume-Uni et Canada par des jeunes ados du Vaudoué : Mathéo, Marley, Louis et Adrien les intéressés se reconnaîtront ! opération délicate et bien réalisée. Merci et bravo !

Après un bref rappel historique et l'allocution du maire, le dépôt des gerbes et la minute de silence, les hymnes britannique, canadien, et français ont retenti.



La cérémonie s'est terminée par les remerciements des autorités aux portes - drapeaux. À l'issue du vin d'honneur de la mairie, certains participants se sont retrouvés au restaurant de l'aérodrome de Tousson ce qui a permis à l'association des Anciens Combattants d'inviter nos amis britanniques porteurs du fanion du 57^{ème} escadron de la RAF en remerciement de leur présence très appréciée.



L'association des Anciens Combattants a par ailleurs assuré les cérémonies traditionnelles du 8 Mai et 11 Novembre. Cette dernière cérémonie a été marquée par une belle participation d'enfants de l'école du Vaudoué, notamment pour le transport et le dépôt des gerbes de fleurs, et la lecture des noms inscrits sur le monument aux morts.

Lors du vin d'honneur à l'issue de cette dernière cérémonie, j'ai eu l'honneur de remettre à Mr Jégard le diplôme d'honneur de porte-drapeau et de le décorer de l'insigne officiel de porte-drapeau, fonction qu'il assume parfaitement depuis quatre années.

Monsieur Yves BONNEVILLE
Président des Anciens Combattants du Vaudoué



Sécurité routière

L'observatoire départemental 77 de la sécurité routière a recensé durant la période de cinq ans, comprise entre 2019 et 2023, **313 accidents corporels, dont 14 accidents mortels**, sur la CAPF (Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau dont nous faisons partie). Ils ont fait 434 victimes dont 420 personnes blessées. **Cela n'est pas rien.**

La **vitesse** excessive ou inadaptée est un facteur présent pour 30 % des présumés responsables d'accidents mortels et **l'alcool** dans 31 % des cas. (document général d'orientations 2023-2027 Seine-et-Marne).

Point non négligeable : au niveau national les **cyclistes** enregistrent une hausse de +31 % de leur mortalité avec 245 tués (+58 tués par rapport à 2019) et de +14 % des blessés graves avec 2 628 blessés graves (+314 par rapport à 2019). Hors agglomération, l'accidentalité cycliste présente une hausse préoccupante de +44 % de la mortalité et de +20 % du nombre de blessés graves par rapport à 2019. (Le bilan définitif de l'accidentalité routière en 2022 ; source : ministère de l'Intérieur).

Ceci ne peut que nous concerner car si nous avons bataillé pour obtenir des pistes cyclables pour relier Le Vaudoué à La Chapelle-la-Reine et Milly-la-Forêt avec le plan Vélo de la CAPF, nous avons du chemin à faire, nous sommes encore loin du compte...

2024 est une année de transition qui aura surtout permis de **terminer les aménagements** entrepris les années antérieures (chicanes rue des Templiers) et de faire disparaître les séparateurs rouges et blancs qui, bien qu'utiles, n'avaient rien d'esthétique !

La **zone 30** va être étendue rue des Templiers et rue de l'Ermitage. Pour qu'elle ait un réel impact sur la vitesse des véhicules il faudra qu'elle soit portée par des aménagements qui sont en cours de réflexion dans le cadre du projet de Contrat rural qui concerne le centre du village et la portion nord de la rue des Templiers.

Des travaux d'entretien de voirie indispensables

Chaque année un budget non négligeable est consacré à nos voiries afin d'éviter des dégradations importantes et donc beaucoup plus coûteuses à réparer qu'un "entretien préventif" régulier.

C'est pourquoi des travaux de bouchage des nids-de-poule, et un gravillonnage (avec du porphyre 2/4 bleu pour répondre aux interrogations des spécialistes) ont donc été réalisés dans le courant du mois d'octobre sur les chemins de Malaquis, de la Crotte-aux-Loups, de l'Europe et des Clos.

Au final la campagne d'entretien 2024 de ces 4 chemins a été financée en totalité sur les fonds propres de la commune pour un montant de **24 970 € HT**. En effet, aucune aide financière n'est attribuée pour ces travaux incontournables.



Travaux
d'entretien

La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale propose des documents variés (LIVRES, BD, DVD, CD, MAGAZINES) destinés aux adultes comme aux enfants, provenant de prêts de la médiathèque départementale de Seine-et-Marne et d'un important fonds propre subventionné par la mairie. Grands et petits peuvent y trouver de quoi satisfaire leurs envies de lectures. **L'adhésion à la bibliothèque est gratuite et permet d'emprunter 6 documents par personne et par mois.**

La bibliothèque est aussi un lieu d'échange et de partage. Une permanence est assurée par 6 bénévoles, 3 fois par semaine. Le site Internet <http://mabib.fr/levaudoue/> permet de consulter l'ensemble des documents disponibles en temps réel, d'y faire des recherches et des réservations.

Une fois par mois, les élèves de l'école viennent à la bibliothèque avec leur enseignante pour y choisir un livre. Pour les petits de la maternelle, la séance commence avec une lecture par une des bénévoles.

Cette année encore, un spectacle a été offert à la salle municipale le dimanche 8 décembre. La compagnie Pyxies a présenté « Un Noël sur Terre », un spectacle interactif très apprécié des petits et des grands. L'Association des parents d'élèves a offert le goûter.

Vous aimez lire, échanger sur vos lectures, partager vos coups de cœur ...

En association avec Achères-la-Forêt, le Club de lecture propose des rencontres, toutes les 6 semaines, un jeudi de 14 à 16 heures.

Renseignements et inscription : bibliotheque@levaudoue.fr



Bibliothèque municipale
2, rue des Acacias
77123 – Le Vaudoué
bibliotheque@levaudoue.fr
Lundi de 16 h 30 à 18 heures
Mercredi de 10 à 12 heures
Le samedi de 10 h 30 à 12 h 30

Parlons école

Ça va nous rajeunir.

Et vous savez que la mairie porte une attention particulière et constante à notre établissement et à l'environnement des enfants qui la fréquentent : cantine scolaire, garderie, étude, séjours scolaires...

La réalisation toute récente d'une forêt pédagogique (merci M le premier adjoint) en témoigne.

Plus prosaïquement il a aussi fallu effectuer quelques travaux de réparation et amélioration des locaux comme l'illustrent ces quelques photos.



Ici, rénovation des huisseries de la bibliothèque de l'école



Nous vous tiendrons naturellement au courant de la suite.

L'enherbement du cimetière

A la fin novembre les travaux d'enherbement de notre cimetière étaient terminés. Une émulsion (comportant de l'eau, des semences mycorhizées*, des fertilisants, un hydro-mulch** avec son fixateur) a été projetée sur les presque 900 m² d'allées qui desservent les sépultures de notre cimetière.

Enherber notre cimetière c'est :

- proposer une alternative au désherbage chimique que notre commune a abandonné afin de respecter la charte Zéro phyto signée avec le conseil départemental en 2020 ;
- réduire le temps d'entretien qui lui est consacré en supprimant le binage pénible et fastidieux. Deux ou trois tontes garantiront sa propreté.

La mise en place de l'enherbement n'empêche pas les visites et le petit entretien des tombes.

Ces travaux d'un montant de 4 157 € HT ont été largement subventionnés à hauteur de 40 % par le conseil régional, soit 1 663 €, et de 30 % par le conseil départemental, soit 1 247 €, la somme restante étant financée sur les fonds propres de la commune.

Avec un peu de patience, les visiteurs vont découvrir au fil des saisons notre cimetière d'un œil nouveau.

* Semences mycorhizées : semences enrobées avec des mycorhizes qui permettent de stimuler le développement des racines et la croissance de la plante. Elles améliorent ainsi l'assimilation des éléments nutritifs du sol et de l'eau. Cette symbiose favorise la résistance aux stress (hydriques, thermiques,...).

** Hydro-mulch : l'hydromulching est une méthode de végétalisation qui implique l'utilisation d'un mélange d'eau, de graines, d'engrais, de fixateur, de fibres de bois (rétention d'eau et protection contre les oiseaux). Le mélange est pulvérisé sur la surface du sol à l'aide d'un équipement spécialisé appelé « hydroseeder ». Cette projection vient se plaquer contre le sol afin d'assurer un contact des graines avec le sol.



Enherbement



Centre Communal d'Action Sociale



Bilan et actions 2024

Les actions sociales du CCAS

Cette année encore le CCAS a soutenu les actions d'accueil, d'écoute, d'information, d'aide et d'orientation vers le dispositif le mieux adapté auprès des valdéens qui nous ont fait confiance en exposant leur situation personnelle.

Son premier rôle est de conseiller sur les aides disponibles et d'assister dans la constitution du dossier de chaque demandeur. Plusieurs dossiers de demande d'aide sociale ont été étudiés dans la plus grande confidentialité.

L'équipe du CCAS se tient à votre disposition et vous accueillera en toute discrétion en cas de besoin d'aide sociale. N'hésitez pas à la contacter, par mail, par téléphone, par courrier ou en mairie pendant les heures d'ouverture.

Le conseil d'administration s'est tenu le 20 décembre. Le PV de la séance du 15 avril a été approuvé. Nous y avons évoqué plusieurs dossiers et questions diverses confidentiels.

Dans le cadre des actions de **prévention** pour favoriser le lien social, prévenir l'isolement et améliorer le bien-être des seniors, de l'information et des rencontres sont proposées. N'hésitez pas à venir vers nous.

Autres actions du CCAS

- Une action pour les jeunes

Cette année nous espérons mettre en place une action pour les jeunes.

L'opération « **argent de poche** » est un dispositif citoyen du programme « Ville Vie Vacances » proposé par la commune aux adolescents de 16 à 18 ans afin d'effectuer des petits chantiers de proximité pendant les vacances scolaires.

Cette opération constitue une première découverte du monde du travail. Elle vise à l'amélioration du cadre de vie des jeunes et est d'utilité collective.

Ces missions, vous l'aurez compris, ne sont en aucun cas une substitution à un emploi.

Exemples de mission : les travaux confiés peuvent être : l'aide à l'archivage, la participation à l'encadrement de manifestations festives, l'aide à l'animation, l'inventaire dans la bibliothèque, Les jeunes peuvent également être à l'initiative des missions proposées.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous êtes intéressé.e ou si vous souhaitez en savoir plus !

- L'atelier méditation est en sommeil faute de participants réguliers. Nous tenons à remercier Nicolle pour son implication et d'avoir permis de pratiquer la méditation à certains Valdéens dans le cadre très agréable de la salle Kogan qui se prête à ces séances.

Les sages maîtres d'autrefois enseignaient que le but de la méditation n'est pas de demeurer éternellement dans une bulle de bonheur mais de favoriser le bien-être ... venez donc vous inscrire à l'atelier méditation !

- Toute l'équipe du CCAS remercie les Valdéens qui ont reversé leurs bons de Noël au CCAS, créditant ainsi le budget de l'année.

CCAS

Fête de la Saint-Loup

Cette année encore, la fête du village a réuni petits et grands.
C'était un plaisir de se retrouver et de partager ensemble ce moment festif et chaleureux.

Les animations désormais habituelles étaient proposées : jeux pour enfants, forum des associations, apéritif, repas, sans oublier la fanfare de l'amicale de Villabé.

Pour la préparation, de nouveaux bénévoles ont rejoint les « habitués » ! Quelle chance ! Nous avons pu installer tout le matériel dans une ambiance toujours aussi sympathique et efficace.

Merci à vous toutes et tous sans qui tout cela ne serait pas possible !



Saint-Loup FESTIVE



Mais pour être sincère, il faut reconnaître qu'il manquait tout de même ce petit quelque chose, en fin de journée, en fin de repas, ce petit plus spectaculaire qui nous fait ouvrir grand les yeux.

Nous sommes bien conscients que le feu d'artifice était le point d'orgue de cette journée, et il la terminait merveilleusement.

Pour l'année prochaine, la règle sur les feux d'artifices tirés proches des massifs forestiers semble se confirmer.

Du coup, pour remédier à ce manque, nous réfléchissons à d'autres propositions de spectacles pour animer la soirée et finir la journée en beauté. Pourquoi pas du cirque et autres animations extérieures ? Visuelles et dynamiques elles pourraient enthousiasmer petits et grands, et clore cette belle journée avec des étoiles dans les yeux.



Préalable : Les chiffres présentés ci-dessous sont ceux connus au 19 janvier et sont encore susceptibles d'évoluer.

Dettes

Une dette en nette diminution : 273000€ à fin 2024 soit 365€ par habitant (748 habitants au recensement 2023). La dette auprès d'établissements de crédit s'élevait à 499000€ à fin 2019, aucun nouvel emprunt à venir n'est envisagé dans la mandature qui s'achève.

Fonctionnement : une année exceptionnelle

Recettes réelles (hors report 2023) : 974100€ ; **Dépenses réelles** (hors transfert vers l'investissement) : 652600€. Recettes moins dépenses 2024 : 321500€.

Les recettes incluent la vente exceptionnelle de la maison Hameau place Pasteur. En excluant cette vente, le résultat resterait supérieur de 21900€ à celui de 2023. Cette apparente amélioration n'est en réalité qu'un transfert vers les investissements des travaux de voirie.

Nos recettes de fonctionnement :

- **Recettes fiscales :** 612900€. Le taux communal de taxe foncière et les tarifs municipaux restent inchangés depuis le début de notre mandature. La hausse de 10% par rapport à 2023 s'explique essentiellement par l'application automatique de l'inflation sur les bases d'imposition et par la majoration de 40% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui apporte 27500€.
- **Recette exceptionnelle** liée à la vente de la maison Hameau : 150000€.
- **Dotations, subventions** de l'Etat ou du Département : 99300€, en baisse de 23600€ par rapport à 2023.
- **Recette des services :** 48100€ dont le périscolaire où la contrepartie est en dépenses de fonctionnement, et avec en plus une nouvelle redevance annuelle de 7000€ (9000€ en 2024 en raison d'un paiement d'avance) sur l'antenne de télécommunication.
- **Loyers et autres :** 60800€ (dont une partie est en impayés).

Ça vous concerne :

La commune investit dans le Mieux vivre ensemble

De nombreuses animations se sont déroulées au Vaudoué en 2024 :

Concerts, théâtre, jeux de société pour les anciens, expositions, conférence-débat, méditation, spectacle et animations pour les enfants, brico-café, trocante et visite des jardins, sorties cyclistes, les 16kms verts et autres activités sportives mais également des événements communaux : les commémorations dont celle du Lancaster, le vide-greniers, la fête de la St-Loup, le vin ou chocolat chaud de Noël, la cérémonie des vœux, le débat public, l'embellissement du village, la publication du Messenger et des Lettres mensuelles de la Mairie.

Nous remercions vivement les bénévoles, associations, agents et élus pour l'organisation de ces événements qui participent au Mieux vivre ensemble.

La Mairie y prend sa part financièrement :

- Noël :** Cadeaux aux anciens 7000€, décorations de Noël y compris illuminations : 2000€, spectacle pour les enfants 550€.
- La fête de la Saint-Loup :** habituellement 10000€ et temporairement 3500€ depuis l'interdiction des feux d'artifice à proximité des forêts (-7000€). En 2025, nous devons remplacer les structures gonflables usagées et trouver une nouvelle animation pour le soir.
- Le Vide-greniers :** 70 exposants en moyenne, 350 mètres linéaires. Grâce aux bénévoles, les recettes dépassent de 100€ le coût des agents techniques et administratifs, du gardiennage, des flyers. En raison du grand nombre d'exposants en 2022, cette année-là vit une marge bénéficiaire de 500€.
- La cérémonie des vœux :** 1000€.
- L'embellissement :** chaque année nous investissons environ 2600€ pour les aménagements de verdure (hors arbres et enherbement du cimetière).
- Le Messenger :** 3200€ et la Lettre de la Mairie numérique et mensuelle : 0€ (préparée en interne par nos soins).
- Les subventions aux associations :** 4950€



Nos dépenses les plus élevées



Frais de personnel 318800€ soit 49% de nos dépenses
Assurance en cas de maladie du personnel : 12400€
Intérim et réinsertion : 12500€.



Electricité : 41800€
Informatique : 9500€
Assurances des biens et personnes : 7900€
Frais postaux et télécommunications : 7800€
Conseil en urbanisme sur le PLUi : 7200€.



Syndicat de la musique : 11000€
Syndicat Collège La Chapelle-la-Reine : 16000€.

Les indemnités de vos élus 40600€

En Net mensuel : Maire 880€ - Maire-adjoint 289€ - Conseillers-Délégués 152€.

Des Investissements soutenus au même niveau que 2023

Dépenses d'investissements 2024 : 236600€

- **71900€ de remboursement** d'emprunt et cautionnements
- **164700€ de dépenses** en immobilisations corporelles et incorporelles, montant pratiquement identique à celui de 2023.

Ces dépenses sont financées par des subventions de 54700€ (État, Région, Département, PNRGF*, fonds dédiés...), par la récupération de 14300€ de TVA, et par autofinancement. Le montant de la vente de la maison Hameau a été entièrement préservé car destiné au financement du contrat rural.



Remplacement de fenêtres 15500€ TTC subventionné à 50% du HT par le département ; isolation de l'école maternelle et sa **bibliothèque 10000€** subventionné à 80% du HT par l'Etat ; tablettes numériques pour le périscolaire 3000€ ; but de mini-hand et petits aménagements **1500€**.



Dotation des charpentes de l'église : **3800€**, pour constituer son dossier de classement au titre des monuments historiques.



Achat de terrains **2100€** ; salle polyvalente : remplacement des menuiseries de la cuisine, du ballon d'eau chaude et du portail **17400€ TTC** subventionné à 50% du HT par le département; remplacement des photocopieurs mairie et école **8100€** ; rideau métallique de l'agence postale **1800€** ; acquisition d'une débroussailleuse **10500€ TTC** subventionnée à 80% du HT par le PNRGF*, d'un défibrillateur **1200€** et d'un piano **1450€** ; étude technique pour l'aménagement de la place centrale et de la traversée du village **6000€**.



Remise en état des chemins de Malaquis, de la Crotte aux loups, de l'Europe et du Clos **30000€ TTC** ; mise en place d'installations de sécurité routière dont 4 chicanes **13800€** ; reprise du grand chemin vers la Crotte aux loups utilisé entre autres par les agriculteurs **11400€** ; terrassement sur les chemins de la Montagne blanche et du Nid Corbin **2600€**.



Plantation d'arbres sur l'esplanade du cimetière **1900€ TTC** (subvention à 80% du HT par le PNRGF) ; enherbement du cimetière **4987€ TTC** (subvention à 80% du HT de la région et du département) ; plantation et clôture du nouveau passage du nid Corbin **1400€ TTC**.



Changement de fenêtres et améliorations d'isolation et de sécurité dans les logements en location : **7200€**.

*PNRGF : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

Atlas de biodiversité communale (ABC)

*“On protège ce que l'on aime, et on aime ce qu'on connaît”
(J. Cousteau)*

S'il est un domaine où les citoyens que nous sommes sont en première ligne, c'est bien l'environnement ! Le débat sur le réchauffement climatique, sur la baisse de la biodiversité est récurrent, souvent confus.

La **biodiversité** désigne l'ensemble des êtres vivants (animal et végétal) ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

La biodiversité est indispensable aux besoins de l'Homme en lui apportant oxygène, nourriture et eau potable. Elle a également une dimension hédonique non négligeable.

De façon pragmatique, si nous voulons savoir où nous allons, il faut à un moment que nous « fassions le point » : où en sommes-nous ici et maintenant ?

C'est pour cela que la commune du Vaudoué s'est engagée dans la réalisation d'un **Atlas de biodiversité communale (ABC)**.

Qu'est-ce qu'un ABC ?

C'est une démarche qui permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.

Un Atlas de biodiversité communale (ABC) vise à développer les connaissances jusque-là empiriques sur la richesse de la biodiversité locale pour mieux la valoriser et mieux pouvoir la prendre en compte lors de l'élaboration des projets d'aménagement communaux en déterminant une stratégie d'action en faveur des espèces et des habitats concernés.

C'est aussi voir et apprendre les petits gestes quotidiens qui participent à la restauration de cette biodiversité.

Son intérêt est également un travail en commun autour de notre **patrimoine naturel** qui réunirait les scolaires (déjà impliqués dans le projet de forêt pédagogique), les associations (de protection de la forêt et de la biodiversité etc.), les exploitants agricoles (maraîchers, cultivateurs), les élus et employés communaux et tous les Valdéens.

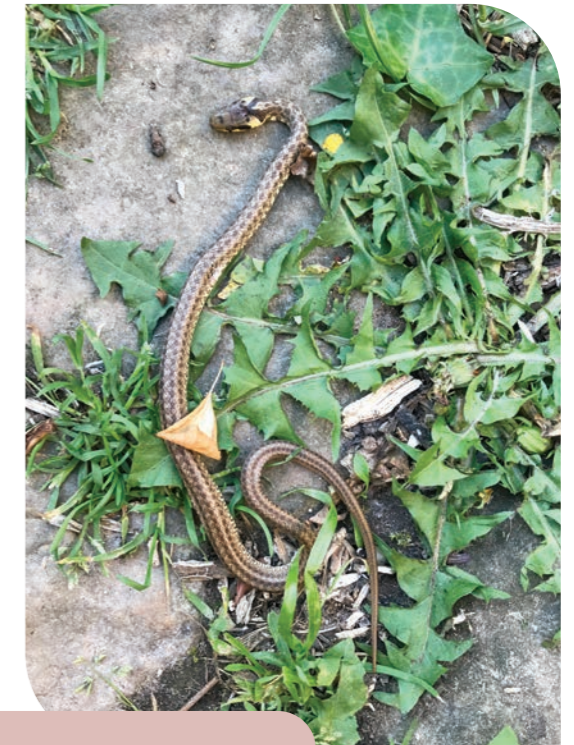
C'est pour cela que nous avons engagé la commune du Vaudoué dans la réalisation d'un ABC programmé sur trois années, et pour lequel nous avons obtenu un financement à 80 % par l'OFB.

La première étape sera la compilation des données existantes.

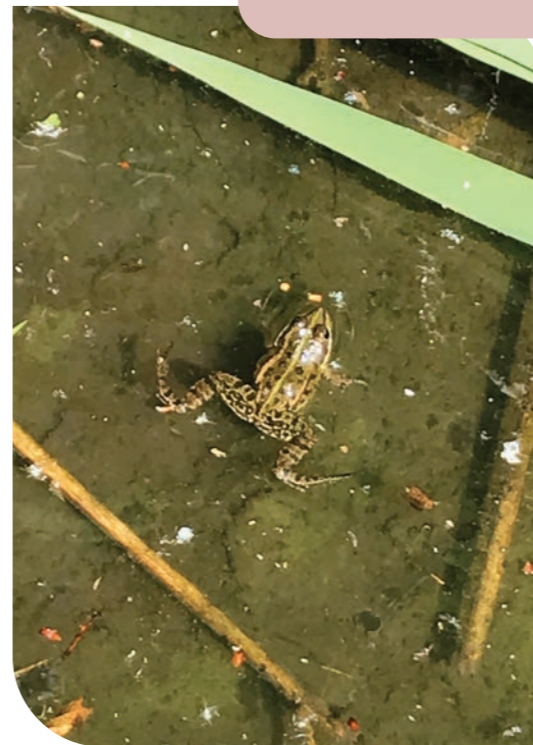
Dans un deuxième temps seront réalisés des inventaires : vaste travail pour lequel nous avons la chance d'agir avec les experts de l'**ANVL (Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau)**. Nous aurons l'occasion de les accompagner lors d'inventaires et nous proposerons tout au long des trois ans à venir des animations et des ateliers à destination des jeunes et des moins jeunes.

Nous avons également la chance de faire partie du PNRGF, qui pourra nous apporter son soutien afin d'animer des ateliers sur le terrain.

Atlas de biodiversité communale (ABC)



Une présentation publique de l'ABC
a eu lieu le samedi 1^{er} février



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : 2025 Dernière Ligne Droite



Un travail de « romain » a été abattu depuis plus d'un an pour que ce Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) prenne forme.

En effet le document a été validé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) lors du conseil communautaire du mois de **Juin 2024**, marquant ainsi la fin d'une phase de concertation publique et d'études techniques approfondies.

A l'issue de cette décision, les 26 communes de la CAPF ont été saisies pour donner leur avis.

Mi-septembre 2024 elles avaient toutes délibéré (dont 15 à l'unanimité) favorablement sur le dossier avec néanmoins des observations (plus de 300) qui vont de la simple erreur technique à des demandes de modifications du zonage ou du règlement. La délibération de notre commune datant du 18 septembre 2024 est consultable sur le site communal ainsi que son annexe. Elle détaille les points qui doivent être complétés ou retravaillés sur notre commune.

En décembre 2024 ce sont 25 avis dont 2 avis défavorables des personnes publiques associées et des personnes publiques consultées qui auront été examinés et pris en compte partiellement ou en totalité.

Pour satisfaire votre curiosité, et vous démontrer la complexité de l'élaboration de ce plan qui ne dépend pas seulement, loin s'en faut, de la volonté de vos élus, nous vous en dressons la liste exhaustive :

Personnes publiques associées : L'Etat, Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, Le Département de Seine et Marne, le Centre Régional de la Propriété Forestière, l'Institut National de l'Origine et

de la Qualité, le Syndicat Mixte des bassins versants de la rivière Ecole et du Ru de la Mare aux Evées, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerces et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, la SNCF, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, la Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Listées dans le code de l'Urbanisme elles sont **associées de droit** à l'élaboration du PLUi. Elles peuvent tout au long de l'élaboration du PLUi, demander à être consultées sur le projet et leur avis sera joint au dossier d'enquête publique

Personnes publiques consultées : Le Château de Fontainebleau, les Autoroutes Paris Rhin Rhône, les Eaux de Paris, les communes de Nanteau sur Essonne et Buthiers, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, Seine et Marne Environnement, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, le Fédération des Associations de Protection de la Vallée de la Seine du Sud Seine et Marnais, Réseau de Transport des Energies de France, Les Voies Navigables de France, Vermilion, l'Agence Régionale de Santé.

Elles sont **consultées** à leur demande.

Toujours en **décembre 2024**, deux conférences des maires se sont tenues pour arbitrer les observations émises par les conseils municipaux portant sur le règlement du PLUi que nous allons partager et sur l'avis des personnes associées.

Au bout de toutes ces réunions de travail, nous pouvons déjà établir une comparaison entre notre Plan local d'Urbanisme actuel et le futur PLUi.

Il en ressort dans les grandes lignes :

- une stabilité dans leur emprise des zonages U (dédiés à la construction) A (dédiés à l'Agriculture) et N (dédiés à l'espace naturel et forestier). Les cartographies figurant les zonages sont accompagnées du nouveau règlement du PLUi de près de 450 pages. Nous avons voulu qu'il soit le plus en accord possible avec le règlement de notre PLU Valdéen, dans un souci de cohérence urbanistique,

- une nouvelle qualification des deux zones **AU** (zones **A** Urbaniser) du PLU Valdéen en zones **Nj** (zones **N**aturelles de **j**ardins) dans le futur PLUi,

- la création en zone **UB** (zone **U**rbaine à vocation mixte) du PLU Valdéen, d'une zone **1 AUb** (zone **A** Urbaniser à court terme à vocation d'habitat dispersé) dans le futur PLUi,

- un ajout de zones humides qui suit le cours de l'Ecole, se superpose aux zones U et N mais n'impacte pas la possibilité d'aménagements ou de constructions déjà permises,

- une pérennisation de la qualification du bâti dédié aux commerces,

- une possibilité de changement de destination du bâti agricole existant,

- un réajustement des limites de protection des espaces boisés,

- un ajout d'emplacements réservés à la commune (pour la réalisation de ces équipements).

Bien évidemment nous aurons toute l'année 2025, pour appréhender les nouvelles règles du droit des sols qui se dessinent pour notre territoire.

Voyons le déroulé du calendrier qui sauf anicroche devrait être respecté :

- Le mois de **janvier 2025** sera dédié à la préparation et à l'organisation de l'enquête publique.

- Le mois de **mars 2025** verra le déroulement de l'enquête publique sur une durée d'environ 30 jours. Un dossier sera consultable dans chaque mairie ainsi qu'une tablette numérique.

- Le mois de **avril 2025** est réservé aux

commissaires enquêteurs qui rédigeront leurs rapports au regard des observations, requêtes qui auront été formulées dans les registres d'enquête ou sur le site internet de recueil des observations ou réclamations.

- Du mois de **mai au mois de Juillet 2025** les modifications du dossier, pour tenir compte des avis des conseils municipaux, des personnes publiques associées, des rapports des commissaires enquêteurs seront apportées au dossier

- Fin **septembre 2025** le dossier de PLUi amendé sera présenté pour approbation aux Conseillers Communautaires lors d'un conseil qui se déroulera vraisemblablement fin septembre 2025. Il deviendra alors applicable à toute demande d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la CAPF et les PLU communaux seront remisés aux archives.

*PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

*PLU Plan Local d'Urbanisme

*CAPF Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Renouvellement de la Charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

Les parcs révisent leur projet de territoire « **la Charte** ».

Qu'est-ce que cela implique ?

Un projet de territoire répond aux 5 missions des parcs qui sont : la protection des paysages, de la biodiversité et du patrimoine culturel local ; l'aménagement du territoire ; le développement économique, social et culturel ; l'éducation ; l'expérimentation.

Tous les quinze ans, chaque parc « remet en jeu » son classement et révisé sa charte. Une démarche de révision est longue, très encadrée et complexe. Elle prend au minimum quatre ans. L'engagement de la révision de la charte du Parc naturel régional du Gâtinais français a été lancé par délibération du conseil régional, le 23 septembre 2021.

Le périmètre d'étude pour la révision de la charte a été étendu à 85 communes, intégrant les 70 communes actuellement incluses dans le PNR, dont Boissise-le-Roi intégrée en 2021, et 15 communes d'extension aux profils variant entre communes rurales de plateaux agricoles, vallées aux cours d'eau discrets et forêts sur sols secs et communes plus périurbaines.



La « Charte » définit les orientations de sa protection, de sa mise en valeur et de son développement ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre. Elle s'organise en trois grands axes thématiques, déclinés en trente mesures détaillées, proches de l'action : contexte, objectif, dispositions mises en place pour arriver à cet objectif, rôle du Parc, engagements des autres signataires (Etat, Région Île-de-France, départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Communautés d'agglomération et de communes, communes).

Du 4 novembre au 4 décembre 2024, une enquête publique a été organisée par le conseil régional avec le tribunal administratif de Montreuil. Après clôture de l'enquête les registres ont été transmis au commissaire enquêteur pour clôture. Le dossier en trois cartons auquel seront ajoutés le rapport de la commission d'enquête et ses conclusions motivées devront rester en mairie pendant un an.

Cette démarche aboutira, en 2026, à la mise en place d'un nouveau projet de territoire à quinze ans et l'élaboration de la Charte 2026-2041

Ce projet reste toujours consultable sur www.parc-gatinais-francais.fr !

Risque incendie : demain les OLD au Vaudoué !

L'année 2022 a connu en France un triste record : 70 000 ha de forêt ont brûlé ! C'est près de trois fois l'étendue de la forêt de Fontainebleau ! En effet, avec le réchauffement climatique le risque de feu de forêt s'aggrave et, de plus, il gagne le centre du pays.

Dans ce contexte, le 10 juillet 2023 a été promulguée une loi « visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie ». Cette loi prévoit en particulier l'extension géographique des obligations légales de débroussaillage, les fameuses OLD bien connues dans le sud de la France.

La forêt de Fontainebleau étant classée « forêt à risque d'incendie », Le Vaudoué est maintenant directement concerné par les OLD, d'autant plus que la commune a connu plusieurs incendies et départs de feu au cours de ces dernières années.

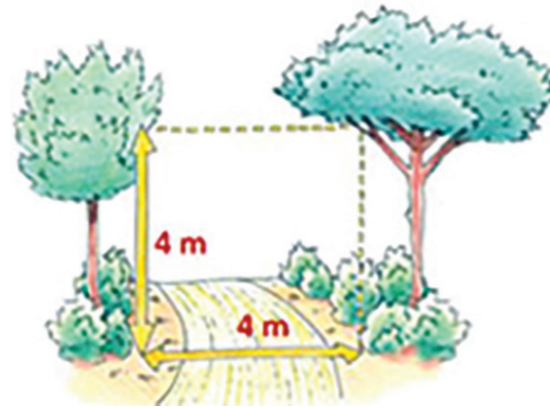


Les OLD, quèsaco ?

Voilà ce que dit la Direction départementale des territoires du 77 :

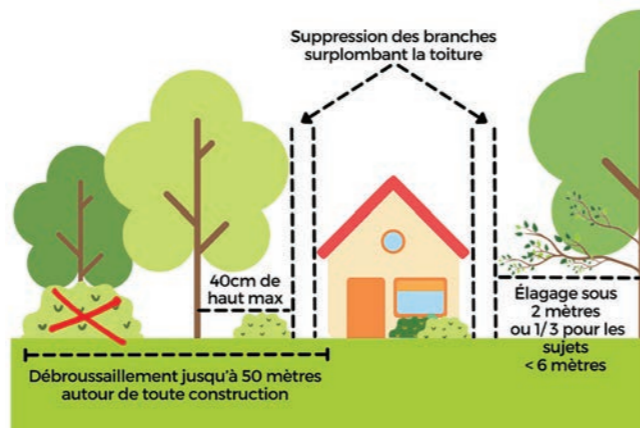
Débroussailler, c'est réduire la quantité de combustible végétal pour :

- assurer une autoprotection des personnes et des biens,
- permettre le confinement des habitants dans leur maison,
- sécuriser et faciliter les interventions des pompiers en cas de sinistre,
- éviter une trop grande mobilisation des moyens de lutte pour la défense des zones habitées au détriment de celle de la forêt,
- minimiser le risque de départ de feu accidentel à partir des habitations.



Débroussailler, ce n'est pas défricher, c'est :

- éliminer les végétaux morts, très secs et en surnombre,
- couper les herbes et les branches trop proches des murs,
- espacer d'une certaine distance les arbres,
- élaguer les branches basses,
- traiter les végétaux coupés : broyer, composter ou évacuer,
- entretenir en permanence la zone débroussaillée.



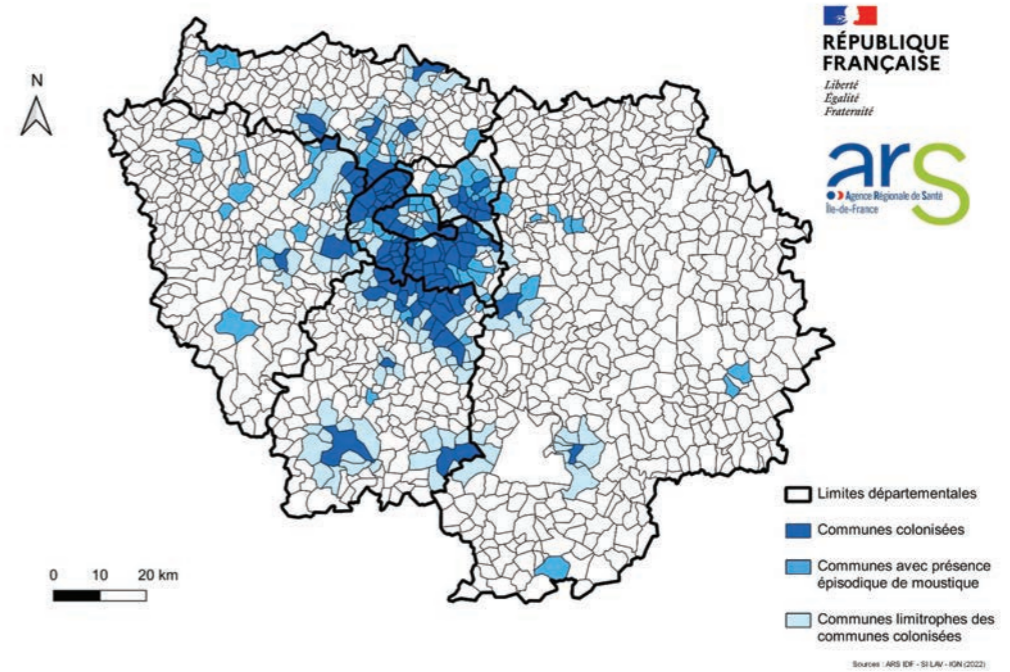
Sont concernées les voies d'accès et les constructions dans les zones qu'un arrêté préfectoral définira précisément dans le courant de l'année 2025 (les abords de la forêt domaniale, la montagne Blanche, le Nid-Corbin...).

LE MOUSTIQUE TIGRE "Aedes albopictus"



Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des départements du territoire métropolitain est considéré comme à risque d'implantation et de développement du moustique tigre. L'ARS a été désignée comme responsable de la mise en œuvre de la surveillance et de la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies.

Implantation du moustique Aedes albopictus en 2022 en IDF



Le moustique tigre est présent en Ile-de-France

Il est présent et actif dans tous les départements d'Île-de-France.

Apparu dans le sud-est de l'hexagone en 2004, *Aedes albopictus* s'est petit à petit implanté en Île-de-France où il a été détecté pour la 1^{ère} fois à Créteil en 2015.

Depuis cette date, ce moustique s'est répandu dans 100 communes de la région Ile-de-France où vivent 47% de la population francilienne.

Face à cette situation, les risques qui pèsent sur la santé augmentent chaque année et invitent à la mobilisation de chacun pour stopper sa prolifération sur le territoire.

Il est actif de mai à novembre, mais il se déplace peu

La période d'activité du moustique tigre dans notre région s'étale du mois de mai au mois de novembre. Il se déplace peu et évolue dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Comment le signaler, éviter sa prolifération et s'en protéger

Fortement nuisible, il peut transmettre certaines maladies lorsqu'elles circulent sur le territoire.

Voici comment le signaler, éviter sa prolifération et se protéger des piqûres, notamment lors des voyages.

Aedes albopictus est un moustique tropical plus connu sous le nom de moustique tigre. Lorsqu'il pique une personne infectée par le virus Zika, de la dengue ou du chikungunya, il peut transmettre cette infection. Il est donc aussi important de bloquer le développement de ce moustique que de s'en protéger lorsqu'on est malade.

LE MOUSTIQUE TIGRE "Aedes albopictus" - suite

Aire de répartition, modes de dispersion

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre s'est adapté à divers environnements, et notamment au milieu urbain, en colonisant une multitude de récipients dans lesquels il pond ses œufs. Grâce au commerce international et notamment à celui des pneus usagés, le moustique tigre a progressivement été introduit sur les cinq continents ces trente dernières années. Cette capacité à être transporté et à coloniser des zones tempérées est due à une plasticité physiologique également importante. D'une part, les œufs du moustique tigre ont comme particularité de résister à la dessiccation (assèchement), ce qui favorise leur transport et augmente leur durée de vie. D'autre part sa capacité de diapause (hibernation) lui permet de survivre durant l'hiver sous forme d'œufs en dormance dans les régions tempérées.

L'espèce est aujourd'hui implantée dans plus de 80 pays d'Asie, de l'océan Indien, du Pacifique, d'Afrique, du bassin méditerranéen et des Amériques. Cette expansion fulgurante lui vaut d'être classé parmi les dix espèces les plus invasives au monde.

Signaler un moustique tigre

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Signalez-le ! L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition sur le territoire. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Pour pouvoir signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, il faut disposer d'au moins un de ces deux éléments :

- une **photo** d'un moustique tigre
- un **moustique** dans un état permettant son identification

Aucune identification ne sera possible si vous ne disposez pas de l'un ou de l'autre.

Portail de signalement

Tout ce qui vole n'est pas moustique, tout moustique n'est pas un moustique tigre !

Mais si vous pensez avoir identifié le moustique tigre, vous trouverez ci-dessous le lien pour le signaler en répondant au questionnaire.

Voici le lien du portail de signalement :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements



LE MOUSTIQUE TIGRE "Aedes albopictus" - suite

Comment reconnaître le moustique tigre ?

Sa taille

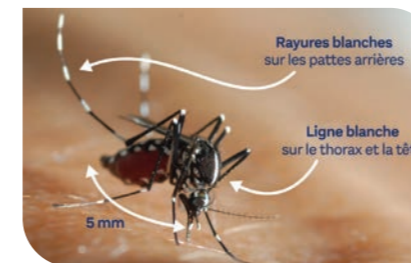
Le nom 'moustique tigre' peut induire en erreur, en particulier quant à la taille de l'insecte. Le moustique tigre est un petit moustique. Il est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euros. Il mesure environ 5 mm, il est donc plus petit que ses cousins.

Sa couleur

Le nom de moustique tigre est également trompeur pour ce qui est de sa couleur, qui n'est pas jaune et noire, mais bien blanche et noire, très contrastée. De nombreuses espèces de moustiques ont le corps ou les pattes rayés, mais plutôt dans des tons brun-beige. De plus, les ailes du moustique tigre sont noires.



Présence de 5 anneaux d'écaillures blanches sur les pattes postérieures et d'une ligne blanche sur le thorax



Les pattes postérieures du moustique tigre sont noires et ont cinq anneaux d'écaillures blanches. De plus, la partie dorsale du thorax, appelée scutum chez les moustiques, est couverte d'écaillures noires chez le moustique tigre. Au milieu se trouve une ligne droite bien visible d'écaillures blanches (ligne médiane). Les moustiques qui ont plus d'une ligne d'écaillures sur le scutum ou d'autres motifs de couleur brune ou dorée ne sont donc pas des moustiques tigres !

Son vol est lent et silencieux

Son vol est plus lent et silencieux contrairement aux autres moustiques.

Il pique le jour

Les moustiques du genre Aedes piquent habituellement le jour, avec un pic d'activité en début et fin de journée, alors que nos moustiques habituels ont des mœurs plutôt nocturnes.

Caractéristiques de la pique du moustique tigre

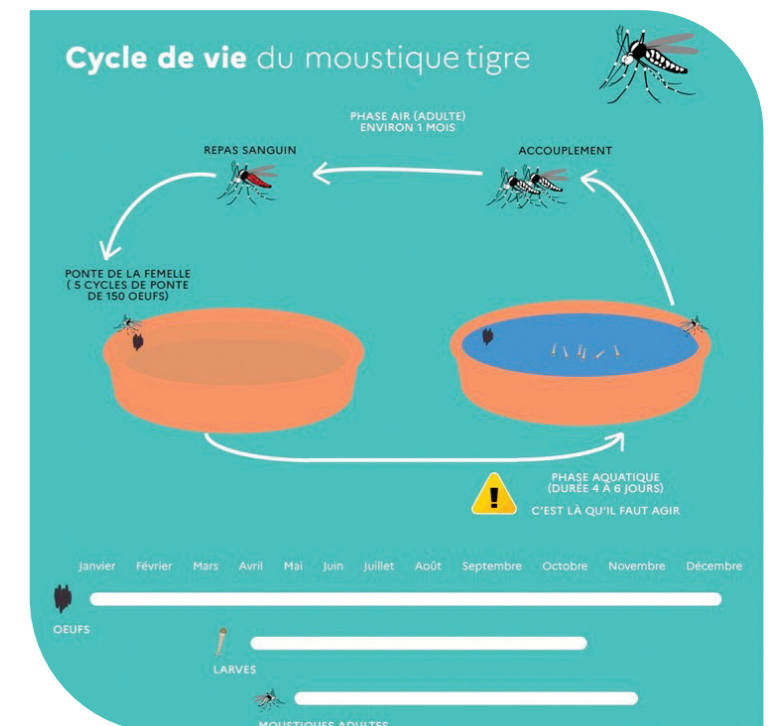
La piqûre du moustique tigre ressemble à une piqûre classique de moustique : un bouton qui gratte fortement apparaît au niveau du site piqué.

Mode et cycle de vie

La vie d'un moustique se déroule sous quatre formes distinctes : l'œuf, la larve, la nymphe et l'adulte. L'œuf du moustique tigre doit être mis en eau pour éclore et donner naissance à une larve. La larve se nourrit en filtrant la matière organique et passe par quatre stades larvaires, séparés à chaque fois par une mue. La larve se change ensuite en nymphe, stade au cours duquel se produit la métamorphose, et pendant lequel le moustique ne s'alimente pas. Une fois la métamorphose accomplie, l'enveloppe de la nymphe s'ouvre pour laisser émerger l'adulte, mâle ou femelle. D'une phase aquatique, le moustique passe alors à une phase aérienne.

Peu de temps après l'émergence, mâles et femelles vont s'accoupler. Les femelles ne s'accouplent généralement qu'une seule fois dans leur vie. Une fois fécondée, la femelle va partir en quête d'un hôte (homme, mammifère, oiseau...) à piquer. Le sang prélevé permet de fournir à la femelle les protéines nécessaires au développement de ses œufs. Après trois ou quatre jours, les œufs arrivent à maturation. La femelle recherche alors un gîte larvaire pour pondre ses œufs. Ce cycle piqûre-ponction (appelé cycle gonotrophique) se répète jusqu'à la mort de l'insecte.

Ainsi, seules les femelles piquent. Les mâles, eux, se nourrissent uniquement de jus sucré, de nectar.



LE MOUSTIQUE TIGRE "Aedes albopictus" - suite

Gîte de développement

La forte plasticité écologique du moustique tigre lui a permis une adaptation rapide dans un très large éventail d'habitats. L'espèce est adaptée à l'environnement humain et se développe préférentiellement dans des environnements péri-urbains, ainsi que dans des zones urbaines très denses. Les gîtes larvaires originels d'*Ae. albopictus* étant de petits gîtes formés par des plantes retenant de l'eau, il a colonisé toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels ainsi que d'éléments du bâti disponibles en milieu urbain.

Risques sanitaires

Le moustique tigre est capable de transmettre à l'homme différents virus dont ceux de la dengue, du chikungunya et du Zika. Bien que ces maladies sévissent principalement en zones tropicales, la survenue de cas autochtones (contractés sans voyage) en France métropolitaine représente un risque bien réel. L'identification d'un nombre inédit de cas autochtones de dengue en 2022 démontre d'ailleurs que ce risque n'est pas anecdotique. Pour qu'une transmission de ces virus (dengue, chikungunya et Zika) ait lieu en France métropolitaine, plusieurs conditions sont nécessaires :

- la présence du vecteur
- l'exposition du moustique au virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika
- une "naïveté" immunologique de la population humaine à ce virus, ce qui est le cas des métropolitains, très peu confrontés à ces virus.

L'exposition des moustiques tigres présents en France aux virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika est notamment possible lorsque des voyageurs, de retour de pays où ces maladies sont présentes (Antilles, Amérique du Sud, Asie du Sud-Est, Océan Indien) reviennent infectés, introduisent ces virus en France métropolitaine et se font piquer par des moustiques tigres locaux.

Après quelques jours, ces moustiques seront capables de transmettre à leur tour, sur le territoire métropolitain, le virus à une personne qui n'a pas voyagé.

Ces maladies transmises par le virus se caractérisent par l'apparition de symptômes grippaux : de la fièvre, des douleurs au niveau des muscles et des articulations, des maux de tête et au niveau des orbites. Elles provoquent également des éruptions cutanées. La dengue peut évoluer vers une forme sévère. Le virus Zika est associé à des cas de microcéphalie chez les bébés, nés de mamans contaminées pendant leur grossesse, mais aussi de syndrome de Guillain-Barré, d'encéphalites et d'encéphalomyélites, de paralysies isolées du nerf crânien, d'autres manifestations périphériques et d'accidents vasculaires cérébraux.

Que faire en cas de pique de moustique tigre ?

Si vous êtes piqué par un moustique tigre, ne paniquez pas car dans la majorité des cas la pique est inoffensive. Vérifiez qu'il s'agit bien d'un moustique tigre et en cas de doute, de rougeurs, de démangeaisons importantes et surtout de fièvre, consultez un médecin rapidement.

Adoptons les bonnes pratiques !

Insérer ici poster Adoptons les bonnes pratiques

Pour réduire les risques d'être piqué(e) par un moustique tigre, différentes mesures peuvent être prises :

- Éliminer de son environnement tous les points d'eau stagnantes : réserves d'eau, coupelles des plantes en pot... et nettoyer régulièrement les gouttières. En effet, les femelles pondent dans ces endroits, qui offrent des conditions idéales au développement des larves
- Porter des vêtements longs et de couleur claire
- Appliquer des répulsifs à moustiques ou plus écologiquement des insecticides naturels (voir ci-après les plantes anti-moustiques)
- Faire la sieste sous une moustiquaire



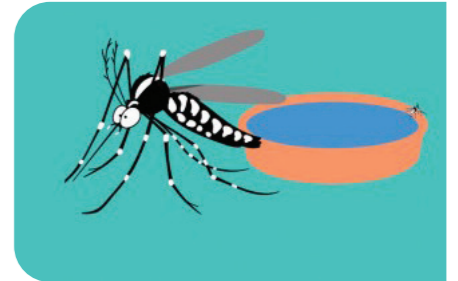
LE MOUSTIQUE TIGRE "Aedes albopictus" - fin

Les bons gestes pour éviter la prolifération

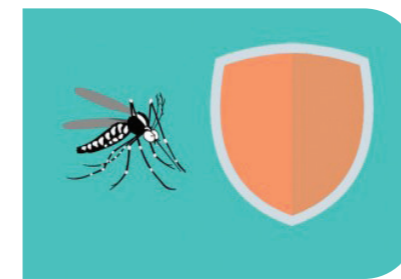
Aedes albopictus est adapté à l'environnement humain et se développe préférentiellement dans des environnements péri-urbains, ainsi que dans des zones urbaines très denses. Les gîtes larvaires originels d'*Ae. albopictus* étant de petits gîtes formés par des plantes retenant de l'eau (souche de bambou, broméliacées ou trous d'arbres), celui-ci a colonisé toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels ainsi que d'éléments du bâti disponibles en milieu urbain (vases, pots, fûts, bidons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots...).

Voici quelques conseils pour éviter la prolifération de cette espèce :

- Coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement (au moins une fois par semaine) ou supprimez-les
- Seaux, matériel de jardin, récipients divers : videz-les, puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie
- Bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau
- Bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves



Comment se protéger des piqûres



La prévention passe également par la protection contre les piqûres de moustiques. Plusieurs méthodes sont possibles : port de vêtements longs et amples, aménagement de l'habitat (moustiquaires aux fenêtres...), utilisation de produits répulsifs. *Ae. albopictus* ayant une activité diurne, l'utilisation de répulsifs cutanés reste l'option la plus efficace.

Parmi les différents produits proposés sur le marché, tous ne sont pas d'une efficacité optimale. Les autorités sanitaires recommandent l'utilisation des produits dont l'efficacité est reconnue. Il existe toutefois des précautions d'emploi pour certains publics sensibles (nourrissons et femmes enceintes notamment).

Pour plus d'informations, vous pouvez demander conseil à votre pharmacien ou à votre médecin.

Les plantes anti moustiques

Voici une liste de quelques plantes insecticides naturels qui vous protégeront des moustiques :

Armoise, asiminier, basilic, cierge d'argent, cytise, eucalyptus, gattilier, margousier, mélisse, neem, népéta, osmanthe, pélagonium, sarriette, tansie, thym, verveine, ...

Affinez votre recherche en fonction de l'ensoleillement, de la rusticité, de la place dont vous disposez, de vos goûts ...

La démoustication, c'est terminé !

Pourquoi n'y a-t-il plus de démoustication ?

Dans les jours qui suivent l'application des produits, une nouvelle génération de moustiques tigres (sains) apparaît. Le répit est donc de courte durée. Pire, les insectes piqueurs pourraient s'habituer au pyrèthrinolide utilisé dans les traitements qui risqueraient alors de ne plus être efficaces en cas d'épidémies.

Le saviez-vous ?

Les moustiques font partie des écosystèmes comme tout être vivant. Ils servent notamment de nourriture à beaucoup d'espèces animales comme les **oiseaux** : (hirondelles, martinet noir, gobe-mouche gris, bergeronnette grise...), les **chauves-souris** (chaque espèce de chauve-souris chasse un type de moustique, ainsi elles peuvent toutes cohabiter dans un même milieu sans problème), les **batraciens** (les grenouilles et les tritons surtout), certains insectes comme les **libellules** ou les **dytiques**, et bien entendu les **poissons**.

Pensez donc à privilégier les prédateurs naturels chez vous en installant des nichoirs.

Les larves de moustiques vivent dans l'eau. Voilà pourquoi les gens font souvent l'amalgame « Ciel une petite mare ou un bassin, nous allons être mangés par les moustiques ! » En réalité, si le plan d'eau est peuplé de prédateurs naturels ou muni de poissons, il n'y aura pas de problème. En revanche, les fonds de citerne, les vieux seaux d'eau oubliés, les collections de vieux pneus, les soucoupes remplies d'eau sous les pots de fleurs : tout cela constitue un vrai nid à moustique. Soyez vigilants !

Sources

- Ministère des solidarités et de la santé
- ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)
- ARS Ile-de-France (Agence régionale de santé)



Collectif des Trois Pignons (C3Pi)



Le 3 mai dernier, C3Pi a organisé une conférence-débat au Vaudoué sur *la forêt face au réchauffement climatique*, avec la participation de Nicolas Laurent, responsable ONF de l'unité territoriale de Fontainebleau. Depuis, cette conférence a été améliorée et présentée à diverses occasions, notamment pour sensibiliser le public aux problématiques liées à l'utilisation du bois énergie et pour déconstruire certaines incohérences dans les discours des organismes officiels. La dernière version de cette conférence, enrichie et augmentée, s'est tenue le 17 décembre dernier à l'Institut d'Astrophysique de Paris, dans le cadre du cycle Carte blanche à... Cette conférence a été enregistrée dans son intégralité, incluant les questions, et est disponible sur YouTube à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=0CJw9R79u00&>.

Vous pouvez également utiliser le QR code ci-dessus.

À l'ONF, nos interlocuteurs ont changé. Nicolas Laurent a quitté ses fonctions et a été remplacé à la tête de l'unité territoriale de Fontainebleau par Claire Nowak, avec qui nous avons entamé nos premiers échanges. Le 23 janvier 2025, nous avons été conviés par l'ONF, en présence des élus du Vaudoué, à inspecter les parcelles du Bois de la Charme (au nord des 25 bosses), où des travaux sylvicoles sont prévus. L'essentiel des arbres marqués sont des chênes pédonculés déperissant. Nous avons également remarqué le grand nombre d'arbres marqués d'un triangle jaune, signalés comme "bios". Cela signifie que ces arbres seront préservés en raison de leur faible valeur marchande, et surtout pour leur intérêt écologique.



Entente Sportive de la Forêt (ESF)

L'Entente sportive de la Forêt, club omnisports intercommunal, propose quatre activités au Vaudoué :

Yoga, le lundi 19h-20h30 et jeudi 10h-11h30 dans la salle municipale.

Marche nordique, lundi, mercredi, vendredi et samedi. Le matin. Départ des circuits soit sur le parking de la Mée, soit un autre endroit dans le massif des Trois Pignons.

Course à pied nature, mardi fin de journée et samedi matin. Massif des Trois Pignons.

Tennis, chemin de l'Europe. Sur 3 courts dans un cadre très agréable et une ambiance conviviale, avec des moniteurs diplômés pour apprendre et progresser ou en pratique libre, profitez du site en pleine nature.

De nombreuses autres activités sportives ont lieu dans les gymnases de La Chapelle-la-Reine, ou dans les salles polyvalentes des villages alentour.

Consultez notre site : <https://esf77.com>

L'ESF77 athlétisme prépare la deuxième édition des "16 km verts du Vaudoué" qui aura lieu le 9 mars 2025.

Nous espérons que l'appel à bénévoles recevra le même enthousiasme qu'en 2024 et que le nombre de participants (un peu plus de 200 en 2024) sera largement dépassé pour profiter de ce beau parcours.



Spectateurs, bénévoles, coureurs, réservez dès à présent le dimanche 9 mars sur vos agendas !





L'association Caméléart vous remercie pour votre enthousiasme et votre soutien qui l'ont accompagnée tout au long de 2024. Nous sommes impatients de vous retrouver pour vivre ensemble une nouvelle année pleine de découvertes artistiques et de belles rencontres à l'image de celle qui vient de s'écouler.

Rendez-vous en mai avec Musique en Gâtinais : un Événement à Ne Pas Manquer !

Enfin, l'événement incontournable de l'association Caméléart Musique en Gâtinais sera de retour en 2025 !

Vous ne connaissez pas encore ? Portée par l'association Caméléart, Musique en Gâtinais est avant tout une programmation musicale variée et pensée dans l'objectif de faire vibrer le public tout en valorisant les artistes émergents de notre région ou d'ailleurs.

Mais aussi un moment de partage et de rencontre pour les habitants du Vaudoué, des villages du Gâtinais et visiteurs d'un jour.

Et encore un engagement dans une démarche écoresponsable : respect de l'environnement, valorisation des producteurs locaux, du patrimoine naturel et culturel de notre beau territoire.

> Quand ? Le samedi 31 mai, facile c'est le week-end de l'Ascension !

> Où ? Sur le stade du Nid Corbin au Vaudoué.

Que vous soyez mélomane, curieux, ou simplement à la recherche d'un moment convivial, cette soirée est faite pour vous ! Et pour ceux qui veulent prolonger la fête, rejoignez-nous ! Cet événement est gratuit grâce à nos partenaires mais aussi avant tout grâce à l'énergie de tous les bénévoles !

Le théâtre continue...

La troupe de théâtre Caméléart est heureuse de constater une affluence grandissante lors de ses représentations ! Notre dernier spectacle « Voici la gare ! » adapté des « Pas perdus » de Denise Bonal et mis en scène par Christophe Calmel n'a pas fait exception avec une salle comble lors des deux soirées.

Nous sommes impatients de vous retrouver autour de notre nouvelle création. Mais chut 😊 travail en cours !

Retenez dès maintenant les dates des 13 et 14 juin 2025.

Et pour accueillir l'été ; nous fêterons la Musique, samedi 21 juin sur la place Pasteur.

Nous serons aussi présents au forum des associations lors de la fête de la Saint-Loup le samedi 13 septembre.

Un Concert de Musique Classique pour les Amoureux de Mélodies suivra...

L'association Caméléart organise chaque année un concert de musique classique en l'église Saint-Loup du Vaudoué permettant de découvrir des artistes de très grande qualité.



Caméléart

Ce concert est toujours suivi d'une petite rencontre festive permettant des échanges entre spectateurs, et avec les artistes.

Nous avons, pour le plaisir de chacun, cherché à varier à la fois les programmes et la composition instrumentale des ensembles d'artistes.

C'est ainsi que les quatre premières éditions ont permis de réunir successivement un quatuor de guitares, puis un duo violon et violoncelle, puis un trio violon, flûte et harpe, et enfin en 2024 un trio violon, accordéon et contrebasse.

Ces choix variés ont, à chaque fois, suscité le plaisir, voire l'enthousiasme de la centaine de spectateurs présents, dont certains nous ont déjà demandé la programmation de l'année prochaine.

Soucieux de persévérer dans la recherche d'ensembles instrumentaux variés et originaux, nous allons donc proposer, le 20 septembre 2025, un programme de musique espagnole, interprétée par un trio soprano, flûte et guitare...

Nous souhaitons déjà, par avance, un très bon concert à tous ceux qui nous feront l'amitié de se joindre à nous, pour que cette manifestation s'inscrive encore plus durablement dans le paysage culturel du Vaudoué et de ses environs.

L'équipe de Caméléart vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025 et espère vous retrouver nombreux lors de ses futurs événements.

L'Association des parents d'élèves : une belle dynamique au service des enfants

Cette année, l'APE du Vaudoué entame une nouvelle page avec l'élection de son bureau, porté par des membres motivés et animés d'une volonté commune : renforcer les liens entre les familles, l'école et le village.

Avec comme moteur l'épanouissement des enfants et la convivialité, l'équipe souhaite organiser des événements variés tout au long de l'année. Qu'il s'agisse d'ateliers éducatifs, de moments festifs ou d'initiatives culturelles, chaque projet aura pour but de fédérer petits et grands autour de valeurs de partage et de solidarité.

Ainsi, en décembre dernier, l'APE a proposé un premier événement autour de la magie de Noël. Les enfants ont préparé une jolie danse, suivie d'un goûter partagé dans une ambiance chaleureuse. Tout cela sous le regard d'une personne venue enchanter les petits et les grands. Cet événement a également été possible grâce à d'autres mamans investies, qui enrichissent l'association avec leurs idées créatives et leur énergie communicative.

L'APE continue également de jouer un rôle clé en soutenant les actions pédagogiques de l'école, en finançant des sorties et en encourageant les initiatives qui enrichissent le quotidien scolaire des élèves.

Rejoignez-nous pour construire ensemble un village encore plus uni et dynamique ! Si vous souhaitez participer ou simplement échanger, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors de nos événements à venir.

Ensemble, cultivons l'avenir de nos enfants !



Pour les enfants



Pour nous contacter : apevaudoué@gmail.com – 06 08 89 56 28

L'Age d'Or : année 2024

C'est sans doute grâce au « bouche à oreille » et à la qualité de notre site Internet que notre association compte à ce jour 144 adhérents.

La variété de nos activités permet de satisfaire tout un chacun.

Les spectacles, sorties, visites, rencontres et voyages se sont succédés cette année encore à raison d'un événement par mois.

En janvier l'AG avec sa galette a réuni près de 90 personnes malgré une météo défavorable.

En février le repas dansant de la Saint-Valentin, qui a accueilli 77 personnes dans la salle des fêtes du Vaudoué, a été une fois de plus très réussi.

En mars et avril, 2 spectacles, « Toujours un tube » à Longjumeau et « Shen Yun » au palais des congrès, en juin une journée « Guinguette » et une escapade de 2 jours au Luxembourg ont ravi un grand nombre d'adhérents.

A la rentrée le pique-nique grâce à l'aide de la municipalité et la participation au forum des associations avec la tenue de la buvette ont permis les retrouvailles après l'été.

Le voyage à Toulouse du 19 au 24 septembre a offert à 34 personnes un séjour réussi malgré une météo capricieuse.

En octobre une trentaine d'adhérents ont participé à l'après-midi jeux et tombola.

En novembre le spectacle RGR « De Paris à Vegas » a fait l'unanimité des spectateurs.

C'est à « Thoiry en lumières » que s'achèvera l'année.

Merci à tous nos participants pour leurs encouragements et aux bénévoles qui nous prêtent main forte afin de rompre l'isolement et de distraire nos aînés dans un esprit de convivialité et de partage.

Le bureau



L'Age d'Or



Amicale Des Aînés Ruraux

Vous avez dit voyages, spectacles, fêtes !

Venez rejoindre les 250 adhérents de l'A.D.A.R. (Amicale des aînés ruraux).

Association loi 1901, fondée le 5 mai 1973.

Nos principales activités sont orientées vers les loisirs et les rassemblements festifs, nous assurons l'animation dansante aux repas avec des prestations de choix. Nous proposons également des sorties au théâtre, des visites instructives d'une journée, des voyages de trois à cinq jours ou encore d'une semaine en France et à l'étranger, nous organisons aussi des croisières fluviales de grande qualité.

Vous serez surpris de notre activité et de notre convivialité.



ADAR

Président
Philippe Douine
01 64 24 07 85

Délégué pour le Vaudoué,
Jean-Pierre
06 86 00 23 79



Du côté de l'Avenir du Vaudoué

L'année 2024 a démarré par un brico-café, et ses ateliers de réparation gratuits et participatifs.

La couture est orchestrée par notre experte Danielle. Les réparations et diagnostics pour des pannes de petits appareils sont assurés par Michel et Jacques. Thomas prend en charge le matériel informatique et les imprimantes. La réparation de vélos est toujours effectuée par nos amis de l'association ATA de Dannemois, merci à eux !

Et merci à Xavier pour sa **fresque du climat** et ses quiz pour petits et grands.



Pour fêter le printemps, la Trocante de mai :

C'est une belle rencontre de jardiniers passionnés et de tous âges. Les échanges sont allés bon train avec, en tête de gondole, les plants de tomate, les courges et toutes sortes de plantes natives d'Ile-de-France et bien implantées dans nos jardins.

Dans la foulée nous avons organisé en juin une visite de superbes jardins valdéens, habituellement bien cachés derrière les murs ou les haies, la journée se terminant par une expertise (par Flore) de plantes comestibles dans un jardin peu entretenu.

Les buvettes du vide-greniers et de la Saint-Loup, le forum des associations permettent des moments de convivialité partagés avec l'association PUSSA, et avec les nombreux participants à ces deux événements. Le forum de la Saint-Loup est l'occasion annuelle de parler de nos expériences associatives, qui couvrent les champs culturels, patrimoniaux, sportifs et le bien-être.



Et le vélo ?

Cinq superbes sorties VTT/VAE. La première sortie en petit groupe nous a menés au Cyclop aux mille miroirs flambant neufs. La seconde est désormais une classique, le tour du massif de Fontainebleau et son festival de superbes panoramas.

Enfin d'autres sorties étaient associées à des clubs de cyclotourisme ou à des associations ; balade du muguet du club de cyclotourisme de Boissy-aux-Cailles, randonnée des moulins et lavoirs pour promouvoir les voies douces dans le cadre d'**Osez le vélo**, et participation de courageux cyclistes à la Milliacoise en novembre.

Olivier a participé en mai à l'accueil à la mairie de 40 cyclotouristes venus de Martigues et montant sur Paris, ils ont couvert 650 km à la force des mollets !

Organisateurs : Olivier Colin, Henri Carcassonne et Jacques David.



Au Programme cette année :

Brico-café : le samedi 12 avril à la salle polyvalente de 14h00 à 18h00

Trocante : le dimanche 18 mai de 14h00 à 17h00

Sorties vélo printanières : le 29 mars (balade à Courances), le 1^{er} mai (fête du muguet) et le 7 juin (réserve ornithologique de Sorques)

Hommage à Mr Alain DELORME

Né le 8 juillet 1947, il nous a quittés début 2024, le 26 février. Figure emblématique de notre village, il y est arrivé en 1950 avec ses parents, ses grands-parents et une de ses sœurs.

« Un homme » de part sa brillante entreprise de maçonnerie, qu'il a menée pendant quarante-cinq ans (de 1973 à 2018) au sein du Vaudoué et grâce à laquelle il laisse en souvenir de très belles constructions, avec la pierre comme signature.

Marié à Chantal LEGIVRE DELORME en octobre 1968, il avait 3 filles, 4 petits-enfants. Alain était un homme au grand cœur, généreux, toujours prêt à rendre service quelles que soient les circonstances.

Egalement connu dans notre village pour ses trois mandats (dix-huit années) en tant que premier adjoint au maire au côté de Pierre BACQUÉ, où encore une fois, son engagement fut mené activement !

Même avant ses mandats, il organisait pour les Valdéens, avec l'association Loisirs du Vaudoué, les festivités du 14 Juillet, le feu d'artifice, et le bal qui à cette époque se trouvait sur la place Pasteur.

Tout ce qu'il entreprenait était choisi avec engouement. Grâce à son métier et à sa passion, il a réussi à bâtir un petit empire familial autour de lui.

En plus de sa famille, de son métier et de ses amis, son énième centre d'intérêt était « LA CHASSE ». Là encore, il n'a pas ménagé son temps et sa présence pour son village : 58 saisons de chasse dont 23 en tant que vice-président aux côtés de MM. RENARD père et fils et ses amis de La Saint Hubert du Vaudoué. Il s'occupait de toutes les corvées qu'entraîne cette passion sur la commune et sur le secteur ONF.

Alain était un HOMME charmant, courageux, généreux, passionné et passionnant. Il aimait sa famille, les partages et la fête.

Cela lui a été bien rendu par l'hommage et la reconnaissance chaleureuse qu'ont témoignée en ce vendredi 1er mars 2024 les plus de 750 personnes présentes au sein de notre église Saint-Loup pour accompagner sa famille et lui faire honneur !

ALORS RESPECT M. DELORME ALAIN, sa famille est fière de l'homme qu'il a été.



HOMMAGE



Mariages

20 avril 2024
Loïc KLEIN & Déborah BOURGEOIS

27 juillet 2024
Stéphane LEVY & Candice SPANNACCINI

19 octobre 2024
Laurent GESLIN & Sylvie FRANCOIS

Naissances

12 janvier 2024
Landry CHARTRAIN

29 janvier 2024
Lou BABOULIN GALEA

01 février 2024
Lowen GAZON

01 mai 2024
Scott KLEIN

18 octobre 2024
Marceau JOBERT ROUMAGNAC

Décès

26 février 2024
Alain DELORME

12 juin 2024
Danièle DUCOULOMBIER

27 septembre 2024
Daniel DUPARC

Transcription décès (décès hors commune) 2024

29 mars 2024
Trinidad TOMAS CARCELLER

06 novembre 2024
Roger COULON

VOS PRESTATAIRES LOCAUX

L'Embascade "Bar - Tabac - FDJ"

33, rue des Templiers
Tél. : 01 64 23 06 59

Epicierie TAGADA

2, place Pasteur
7/7 jours
Lundi à dimanche de 8h30 à 21h
Tél. : 01 60 70 06 59

Délice Pizzas

Place Pasteur
Vendredi de 18 à 21h
Tél. : 06 14 84 37 29

Pharmacie Vignon

23, rue des Templiers
Lundi : 14h30 - 19h30
Mardi à samedi :
9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Tél. : 01 64 24 75 50

Infirmière

Catherine Desaintjean
Sur RDV
Port. : 06 38 86 29
Tél. : 01 64 98 74 15

Sylvie CHAMPION

Masseur-kinésithérapeute
Sur RDV Doctolib
3, rue de la Croix-Blanche
Port. : 06 71 73 79 04
<http://sylviem.cluster029.hosting.ovh.net/>

Agence postale communale

2, rue des Acacias
Lundi 09h30 - 12h00
Mercredi 10h00 - 12h00
Jeudi 09h30 - 12h00
Vendredi 09h30 - 12h00
Samedi 10h00 - 12h00
Tél. : 01 60 70 46 32

Agence valdéenne

33, rue des Templiers
immobilier@agencevaldeenne.fr
Tél. : 01 60 70 38 98
Port. : 33 6 86 35 22 12

BABC PARIS

Barbara Cialini
Créatrice de bijoux fantaisie et
petits accessoires de mode
2, rue des Bosquets
babcparis@gmail.com
Tél. : 06 79 69 50 87

Création et Renouveau

Françoise Collignon
Restauration de sièges à l'ancienne &
transmission de savoir-faire
restauration de cadres / dorure à la feuille
16, rue des Templiers
creationrenouveau@gmail.com
Tél. : 06 81 04 31 66

Maçonnerie PERROT

38, place du Marché - Milly-la-Forêt
Entrepôt Le Vaudoué
contact@perrot-sas.fr
Tél. : 01 64 98 83 93

La Pom' de pin

Service de traiteur
Spécialités antillaises sur commande
14, rue de la Croix-Blanche
Tél. : 06 10 56 84 85

Gestion de patrimoine

Conseil Indépendant
Emmanuel Berthelin
Orias inscription ORIAS n° 100 533 38
emmanuelberthelin@sfr.fr
Tél. : 01 64 69 13 80

WorkinCalm

Espace de coworking
Amandine Bonnelly
5, rue des Templiers
amandine@workincalm.fr
Tél. : 06 07 94 01 25

Enzo Paysage

Création, entretien, aménagement
Enzo GALDEANO
4, rue de la Croix-Blanche
enzopaysage77123@gmail.com
Tél. : 06 18 44 84 97

Commanderie des molosses

Alexandra Galdeano
Elevage familial dogue de bordeaux
4, rue de la Croix-Blanche
Tél. : 06 27 81 57 58

LADOUHALO

Charlotte Fournier
Création et organisation d'événements
sportifs, festifs, de loisirs et culturels.
ladouchalo@gmail.com
Tél. : 06 35 54 82 30

Des sabots dans la forêt

Balades, randonnées, yoga et cheval
Ludivine Mouton
Balades à cheval en forêt de Fontainebleau
toute l'année.
dessabotsdanslaforet@gmail.com
Tél. : 06 68 34 00 70

Core-Plex

Informatique générale et industrielle
prototypage
Thomas Grolleau
69, rue des Templiers
contact@core-plex.com
Tél. : +33 6 08 57 98 28

JML CREASITES

Web designer
jmlcreation@gmail.com
www.jmlcreasites.com
Tél. : 06 45 90 19 89

Diététicienne - Nutritionniste

Virginie Berthelin
Installée à Barbizon
virginiebnutrition@gmail.com
Tél. : 06 15 24 26 56

Soins esthétiques

Camille Vekeman
23, rue des Templiers
Sur RDV au 07 82 27 48 57

JOEMA FRIPERIE

Boutique ambulante de vêtements et
accessoires seconde main
<https://www.joema-friperie.com>
info.joema@gmail.com

TECHNISAT

Antenniste - Canalsat
Interphone - Portails - Automatismes
2, sentier des Prés
Tél. : 01 64 24 50 56

PRESCAMEX

Extensométrie
10, rue des Ardennes
Tél. : 01 60 39 61 61

DRIVER GATINAIS TRANSPORT

Nicolas Boyer
Déplacements professionnels et privés
Trajets toutes distances
4 passagers max
SMS 07 86 51 03 12

ZIMOTORS ENGINEERING

Ingénieur motoriste
Spécialiste de l'électronique automobile
conversion éthanol - décalaminage -
réparation - codage - calculateur moteur
Contact : Sébastien ZYWIEC
27, rue des Ardennes
Tél. : 06 40 55 32 93
www.zymotors.fr